

Comment être référencé sur le site internet du Parc ?

Vous êtes un acteur culturel ou touristique du territoire ? Vous organisez des manifestations sur les communes du Parc ? Trois rubriques du site internet sont à votre disposition afin de vous aider dans votre communication !

La rubrique « Annuaire culturel », pour les acteurs et lieux culturels du territoire (Onglet « Une autre vie s'invente ici »)

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/vie-sociale-et-culturelle-annuaire-culturel-inscrivez-vous/annuaire>

L'annuaire culturel recense les acteurs et lieux culturels implantés sur tout le territoire du Parc. L'inscription se fait via la création d'un compte puis par une saisie directe des informations par chaque personne concernée, informations validées par les services du Parc avant publication.

Si vous avez des questions pour vous orienter dans les différentes catégories, vous pouvez contacter Sophie DRANSART, chargée de mission *Patrimoine Culture*, s.dransart[at]parc-naturel-chevreuse.fr.

L'onglet « Destination Parc », pour les partenaires touristiques

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/destination-parc>

Cet onglet recense sous forme de fiches les activités suivantes :

Activités nature / Sites touristiques (châteaux, musées...) / Fermes et producteurs / Artisans d'Art / Hébergement / Restauration

Pour y figurer, merci de contacter Mariannick DUMAZEAU, chargée de mission *Tourisme*, par mail : m.dumazeau[at]parc-naturel-chevreuse.fr. Elle étudiera votre demande et vous communiquera la liste des éléments nécessaires pour la création de votre fiche (textes, photos...).

La rubrique « Rendez-vous dans les communes », pour les organisateurs de manifestations (Onglet « Destination Parc/actualités »)

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/actualites/rendez-vous-dans-les-communes>

Il s'agit d'un calendrier des manifestations organisées par les communes, les associations... sur le territoire du Parc. Dorénavant un accès direct de saisie peut être donné aux services communication des mairies ou aux partenaires ayant une programmation régulière.

Pour cela, il faut se connecter à la page : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/user/register> et demander une création de compte. Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez obtenir un tutoriel auprès de Pascale CAMUS, service *Communication*, p.camus[at]parc-naturel-chevreuse.fr.

Et si vous êtes concernés par plusieurs de ces rubriques ?

L'inscription à l'une de ces rubriques n'implique pas votre inscription aux autres rubriques. Il vous faut donc procéder aux trois recensements si vous voulez figurer dans chaque base de données.

Pour toute création de compte : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/user/register>. Vous recevrez une alerte dès que votre compte sera créé, qui vous indiquera aussi la procédure pour remplir votre fiche. Vous pouvez à tout moment modifier votre fiche en vous connectant à votre compte.

Votre compte administrateur vous donne accès à la fois à la saisie d'une fiche pour l'annuaire culturel et à vos actualités. Mais pour la partie touristique, « Destination Parc », il faut se référer au paragraphe vu plus haut.

En cas de questions, vous pouvez contacter Claire MONTET, administratrice du site, [c.montet\[at\]parc-naturel-chevreuse.fr](mailto:c.montet@parc-naturel-chevreuse.fr).